

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Paris, le 21 juin 2023

Dans le cadre de l'Assemblée Générale de France Congrès et Evénements

Cannes labellisée « Destination Innovante Durable »

Lors de l'Assemblée Générale de France Congrès et Evénements qui s'est tenue aujourd'hui à Paris, le label « Destination Innovante Durable » a été remis au Palais des Festivals et des Congrès. Cette reconnaissance est attribuée aux lieux touristiques qui se distinguent par leur engagement envers le développement durable et leur capacité à innover. Le label met en valeur les efforts des destinations pour concilier croissance économique, préservation de l'environnement et responsabilité sociale. Pour obtenir ce label, le Palais des Festivals et des Congrès et la Ville de Cannes se sont engagés avec plusieurs partenaires (Hôtel Barrière Le Majestic Cannes, Hôtel Barrière Le Gray d'Albion Cannes et Lenôtre Traiteur).

La Ville de Cannes a fait de **l'environnement un engagement prioritaire**. Depuis plusieurs années, la municipalité mène de nombreuses actions pour relever **le défi environnemental et énergétique** telles que :

- La végétalisation de la ville ;
- Le développement des espaces agricoles et de jardins ;
- La décarbonation des transports en commun par l'électrique et l'hydrogène vert ;
- La « Charte de décarbonation de la mobilité » qui engage l'ensemble des autocaristes desservant la destination cannoise à des pratiques vertueuses afin de poursuivre la lutte contre le réchauffement climatique ;
- Le grand plan photovoltaïque concernant les toitures des bâtiments communaux ;
- L'installation d'un réseau de thalassothermie sur la Croisette pour récupérer l'énergie calorifique de la mer et couvrir les besoins thermiques des bâtiments ;
- L'utilisation des eaux brutes pour le lavage des voiries et l'arrosage des espaces verts ;
- Le grand plan « zéro plastique » pour tous les utilisateurs du domaine public cannois ;
- Le plan de protection des posidonies ;
- La « Charte Croisière » depuis l'été 2019 par laquelle les compagnies de croisière s'engagent notamment à utiliser un carburant à 0,1% de soufre et à contourner les herbiers de posidonie lors des manœuvres et ancrages. 100% des croisiéristes amarrant à Cannes l'ont signé.
- La création d'un écomusée sous-marin en janvier 2021 pour protéger la faune et la flore subaquatique.

Poumon économique de la ville et centre de congrès leader en Europe, le Palais des Festivals et des Congrès, poursuit lui aussi son engagement en faveur du développement durable.

Après avoir obtenu la **certification ISO 20121, norme internationale pour la gestion durable des événements**, il est devenu en décembre dernier le premier centre de congrès majeur à devenir **société à mission**, confirmant ainsi son engagement social et environnemental en inscrivant dans son statut sa raison d'être « **accueillir durablement le monde** ». Parmi les actions engagées par le Palais des Festivals et des Congrès :

- L'écoconception et l'exploitation responsable et durable de nouveaux salons ;

- La gestion durable des déchets,
- La diminution de ses consommations énergétiques avec notamment l'utilisation de l'électricité 100% verte dès 2023,
- Formation de l'ensemble du personnel au QSE – DD (qualité sécurité environnement- développement durable)
- Soutien aux associations et autres acteurs locaux en faveur de l'environnement, dont la Fondation Cannes et le projet PRIME (*)

() Le projet PRIME (Posidonia Restoration Initiative for a resilient Mediterranean Ecosystem) soutenu par le fonds de Dotation Cannes et la Fondation Cannes, est un projet signé NaturDive et BlueLeaf Conservation. Il consiste à mettre en place des actions de sensibilisation et d'éducation à l'environnement mais également au déploiement d'un outil de surveillance pour la protection des fonds marins et des actions de restauration des herbiers de posidonie.*

CONTACT PRESSE

Blandine Dugenetay - T | : 04 92 99 84 45 - dugenetay@palaisdesfestivals.com

Margaux Lécluse - T | : 04 92 99 31 67 - lecluse@palaisdesfestivals.com

